

[Text]

Mr. Fee: You are estimating you are going to have 629 complaints and 1,600 inquiries this year on the individual complaints.

Mr. Grace: Oh, more than that, sir. We are estimating something like 1,200 complaints on our graph on page 32. Perhaps the number is not important in any event, but more than 600.

Mr. Fee: Primarily what are they directed at?

Mr. Grace: The source of complaints shifts. I can give you the big four or the big five. These are actuals.

Last year we received 404 complaints from Correctional Service Canada.

Mr. Fee: Inmates or employees?

Mr. Grace: Both, but I am not sure of the breakdown. The RCMP totalled 109 complaints; National Defence, 85; Transport Canada, 77; and Employment and Immigration had 58.

You might be interested in the top five departments by application. National Defence received 27,000 applications under the Privacy Act from their own employees, basically. We have discussed that in this committee before. I have urged National Defence to go informal. You see, there is no need to be formal. A government department can give out personal information on an informal basis without resorting to formal application. For their own reasons, National Defence feels they require formal application, so their figures are very high.

Correctional Service Canada received 12,376 applications for personal information last year. The National Archives, which is the custodian of vast amounts of information, received 8,376 requests. The RCMP received 3,800. Employment and Immigration received about 2,500. Those are major users of the Privacy Act.

Mr. Fee: All right, thank you.

The Chairman: I just wanted to make clear in my mind, Mr. Grace, that you are responsible for federal government and you are not in favour of substance abuse testing, mandatory testing, anywhere in the federal departments.

Mr. Grace: No, I will not go that far now. I am not in favour of mandatory testing for AIDS. That is clear. We are looking at the issue as to how far one should go in testing people in the work force.

[Translation]

diverses raisons, nous y avons effectué des vérifications. Voilà le genre de travail que nous avons fait.

M. Fee: Vous prévoyez recevoir 629 plaintes et 1,600 demandes de renseignements cette année?

M. Grace: Beaucoup plus que cela, monsieur. Nos prévisions, à la page 33, sont de quelque 1,200 plaintes. Le chiffre n'a peut-être pas tellement d'importance, mais il y en a plus que 600.

M. Fee: Quelle genre de plaintes, surtout?

M. Grace: Cela change. Je peux vous donner les quatre ou cinq grands secteurs où il y a des plaintes. Je vais vous donner les vrais chiffres.

L'an dernier, nous avons reçu 404 plaintes des Services correctionnels du Canada.

M. Fee: Des détenus ou des employés?

M. Grace: Des deux, mais je ne connais pas exactement la ventilation. La GRC a totalisé 109 plaintes; la Défense nationale, 85; Transport Canada, 77; et le ministère de l'Emploi de l'Immigration, 58.

Vous voulez peut-être savoir quels sont les cinq ministères à recevoir le plus grand nombre de demandes de renseignements. Le ministère de la Défense nationale en a reçu 27,000 aux termes de la Loi sur la protection des renseignements personnels, surtout de ses propres employés. Il en a déjà été question ici au comité. J'ai encouragé le ministère de la Défense nationale à adopter une procédure officielle. Il n'est pas nécessaire, voyez-vous, de procéder officiellement. Un ministère peut donner des renseignements personnels sans demande officielles à cette fin. Mais pour des raisons qui lui sont propres, le ministère de la Défense nationale estime qu'il lui faut exiger des demandes officielles et c'est pourquoi les chiffres dans son cas sont très élevés.

Les Services correctionnels Canada ont reçu 12,376 demandes de renseignements personnels l'an dernier. Les archives nationales, protecteurs d'un grand nombre de renseignements, a reçu 8,376 demandes. La GRC en a reçu 3,800. Le ministère de l'Emploi et Immigration a reçu environ 2,500 demandes. Ce sont les principaux intervenants au terme de la loi sur la protection des renseignements personnels.

M. Fee: Très bien, merci.

Le président: Je veux être certain d'avoir bien compris, monsieur Grace. Vous êtes responsable de ces questions au gouvernement fédéral, mais vous ne préconisez pas le dépistage des abus de substances psychoactives et le dépistage obligatoire où que ce soit dans les ministères fédéraux.

M. Grace: Non. Pour l'instant, je ne suis pas prêt à m'engager ainsi. Je ne préconise pas le dépistage obligatoire du sida. C'est évident. Nous nous penchons sur la question de savoir jusqu'où il faut aller dans le dépistage chez le personnel.